



**Premier pas.** L'accès à la santé, et donc aux médicaments, est un droit fondamental. Mais, force est de constater que ce droit est très inégalement réparti. Ainsi, la décision de l'administration Biden-Harris de soutenir la levée de la propriété intellectuelle sur les vaccins COVID-19 est une très bonne nouvelle. Elle répond à une demande ancienne de la société civile qui a été ponctuée de nombreux conflits, notamment en 2001 lorsque 39 laboratoires pharmaceutiques avaient décidé d'intenter une action en justice contre le gouvernement sud-africain qui souhaitait faciliter l'accès au traitement contre le sida ([IE n° 22](#)). Toutefois, même si tous les pays parvenaient à se mettre d'accord, suspendre la propriété intellectuelle ne résoudrait pas tous les problèmes. Il faudrait assurer la production des médicaments, leur acheminement, leur stockage et leur conservation, prévoir des dispositions identiques pour le matériel médical nécessaire, former le personnel, etc. Cette annonce est donc un premier pas majeur. Il en reste néanmoins de nombreux autres à faire derrière...

## CONTEXTES

### Sondages : rémunérations, monde, Ghana

#### La crise a affecté les revenus d'une personne sur deux dans le monde

L'institut Gallup a réalisé une enquête auprès de plus de 300 000 personnes réparties dans 117 pays pour mesurer l'impact de la pandémie de COVID-19 sur leurs revenus. Les résultats de [l'étude](#) publiée le 3 mai dernier indiquent que, dans le monde, **une personne sur deux a vu ses revenus diminuer en raison du coronavirus**. Les pays à faible revenu ont été particulièrement touchés à cause des pertes d'emplois ou de la réduction des heures de travail.

La crise a spécifiquement frappé les femmes qui sont surreprésentées dans les secteurs précaires faiblement rémunérés tels que la vente au détail, le tourisme et les services de restauration. Par ailleurs, le sondage a montré que **32 % des personnes interrogées avaient perdu leur emploi ou leur activité en raison de la pandémie** (soit un peu plus d'un milliard de personnes dans le monde). Cet état des lieux met en évidence l'urgence d'instaurer au sein des entreprises des politiques visant à garantir un revenu décent sécurisé à leurs collaborateurs et à ceux de leurs fournisseurs.

Le salaire minimum légal est souvent très insuffisant pour assurer ce revenu décent aux salariés. Mais même très ténu, il constitue un filet de sécurité. Au Ghana (pays de 30 millions d'habitants), le début des négociations en vue d'établir un nouveau salaire minimum a été annoncé le 1<sup>er</sup> mai. Aucune discussion n'a pu avoir lieu en 2020 en raison de la pandémie de coronavirus. Dans ce pays, **le salaire journalier minimum n'est actuellement que de 11,82 cédis** (1,69 euro). Il s'élevait à 10,65 cédis (1,52 euro) en 2019.

### Législations : GES, assurance-crédit

#### Le financement d'activités fossiles à l'étranger pourrait enfreindre le droit international

Le 22 avril dernier, l'association Friends of the Earth (England, Wales and Northern Ireland) a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la Haute Cour de justice britannique de saisir les tribunaux pour **contester la décision de UK Export Finance (UKEF)**, l'agence de crédit à l'exportation du Royaume-Uni, de fournir un soutien financier d'un milliard de dollars au développement du gaz naturel liquéfié au

Mozambique ([IE n° 344](#)). Cette nouvelle approche de la part d'organisations écologistes visant à s'opposer aux émissions de gaz à effet de serre « importées » est confortée par la parution d'un [avis juridique](#) publié le 4 mai par l'association Oil Change International.

Selon les auteurs de l'avis, Jorge E. Viñuales (professeur de droit et de politique environnementale à l'université de Cambridge) et l'avocate Kate Cook de Matrix Chambers, les États ne devraient pas se contenter de réduire leur consommation intérieure d'énergies fossiles, mais devraient aussi **empêcher leurs agences de crédit à l'exportation de financer les infrastructures et les activités liées aux combustibles fossiles à l'étranger** (charbon, pétrole, gaz). En continuant à le faire, ils enfreignent le droit international. Le papier examine comment les obligations résultant du droit international coutumier, du droit international sur le changement climatique, du droit international sur les droits humains et des lignes directrices de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) s'appliquent aux agences de crédit à l'exportation.

Entre 2016 et 2018, les agences installées dans les pays du G20 ont fourni environ **40 milliards de dollars par an pour des activités liées aux combustibles fossiles**. Ce soutien n'a pas diminué depuis l'adoption de l'accord de Paris de 2015. Les preuves scientifiques sur l'urgence de réduire le réchauffement climatique et ses impacts croissants sur la vie des habitants de la planète ont donné aux agences de crédit à l'exportation une responsabilité légale d'agir. L'argent public ne devrait ainsi pas être utilisé pour appuyer de tels projets et aggraver la crise climatique. Cet avis montre que le financement des exportations de pétrole, de gaz et de charbon pourrait devenir la prochaine cible des litiges climatiques.

---

## OUTILS, ANALYSES

---

### Opinion : bien commun, États-Unis

#### Les entreprises américaines veulent bien bénéficier du plan Biden, mais renâclent à le financer

Les plans de relance annoncés par le président Biden ont recueilli de très nombreux soutiens aux États-Unis (et dans le reste du monde), y compris auprès de la communauté des affaires. En revanche, **l'accueil du plan de financement de cette relance**, et notamment le relèvement du taux d'imposition pour les sociétés de 21 % à 28 %, **a été beaucoup plus « tiède »**. Plusieurs représentations professionnelles ont affirmé que cette augmentation entraverait l'économie et ferait baisser les salaires. Les lobbyistes affûtent leurs armes en vue des futurs débats. Pourtant, les entreprises bénéficieront de l'amélioration des infrastructures générée par [The American Jobs Plan](#) ainsi que d'une main-d'œuvre plus qualifiée et en meilleure santé.

Aux États-Unis, entre 1952 et 2013, **la part des sociétés américaines dans les recettes fiscales** est passée de 32 % de l'ensemble des impôts fédéraux perçus à 10 %. Ce pourcentage est aujourd'hui de 6,6 % selon le Tax Policy Center. Les réductions d'impôts accordées en 2017 par Donald Trump semblent surtout avoir favorisé les [rachats d'actions](#). D'un autre côté, le salaire de nombreux Américains a stagné. En examinant la situation sur une longue période, des [chercheurs](#) ont calculé que la rémunération des dirigeants des grandes entreprises américaines a grimpé de 940 % entre 1978 et 2018 alors que celle des salariés travaillant dans les mêmes secteurs que ces entreprises n'a progressé que de 12 % au cours de la même période. De ce fait, un nombre croissant d'acteurs, notamment dans les milieux économiques et financiers, encouragent **les dirigeants des grands groupes à abandonner leurs actions de lobbying qui vont à l'encontre du bien commun**.

**Associations : GES, pollution, corruption, Indonésie, banques****Des ONG indonésiennes interpellent ING sur son financement de centrales à charbon**

Le 26 avril, ResponsiBank Indonesia, une coalition de 13 ONG indonésiennes, membre de Fair Finance International (un réseau initié par Oxfam Novib International), a publiquement déposé une plainte auprès du bureau officiel des plaintes de la banque néerlandaise ING. **L'organisation reproche à la banque de financer le développement de deux centrales à charbon** en Indonésie : Cirebon 1 (660 MW) et Cirebon 2 (1 000 MW). ING a déjà financé Cirebon 1 à hauteur de 60 millions de dollars et accordé un prêt de 182 millions de dollars à la société japonaise Marubeni, l'une des entreprises impliquées dans la construction de Cirebon 2. ING est aussi accusée d'apporter un financement supplémentaire de 592 millions de dollars à Cirebon 2.

Les associations locales reprochent à la banque d'être en partie responsable de l'émission de substances toxiques dans l'environnement, des dommages causés aux agriculteurs et aux pêcheurs, et des décès dus à la pollution de l'air. **Les ONG indonésiennes demandent à ING** qu'elle décrive publiquement les mesures exactes qu'elle a prises pour empêcher la destruction de l'environnement et les violations des droits humains générés par Cirebon 1 et Cirebon 2. Elles réclament également qu'ING expose les mesures mises en œuvre pour prévenir la corruption, sachant que la distribution de pots-de-vin a joué un grand rôle dans l'attribution du permis environnemental à la centrale de Cirebon 2. Enfin, si ING ne souhaite pas ou ne peut pas apporter de réponses concrètes à ces requêtes, les associations appellent la banque à cesser de financer Cirebon Coal Power Plant 2.

**Investisseurs : climat, Royaume-Uni, hydrocarbures****Les batailles de mandats se multiplient dans les assemblées générales en Europe**

Le mouvement d'actionnaires néerlandais Follow This a déposé un [projet de résolution](#) à l'ordre du jour de l'assemblée générale de BP qui doit se tenir le 12 mai 2021. Tout en reconnaissant les progrès faits par la compagnie depuis 2019 en matière de climat, Follow This affirme que **les objectifs de cette dernière ne sont pas encore totalement alignés sur l'accord de Paris**. Aussi, les actionnaires qui soutiennent ce projet demandent à BP de réaliser un nouveau rapport sur sa stratégie et ses politiques sous-jacentes pour atteindre des objectifs conformes à l'accord de Paris, ainsi que sur les progrès réalisés. La direction du groupe pétrolier a recommandé de voter contre la résolution. Elle souligne notamment que la nouvelle politique de BP est cohérente avec les objectifs de Paris et que voter en faveur de la résolution externe l'obligerait à réexaminer sa stratégie fraîchement approuvée.

Cette joute a fait ressortir **une autre passe d'armes, entre investisseurs cette fois**. Le Climate Action 100+ (CA100+) réunit plus de 570 investisseurs représentant quelque 54 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion. Le CA100+ s'est en particulier fixé comme mission de promouvoir et de faciliter les actions d'engagement sur la question climatique vers 167 entreprises. Anne Simpson, directrice générale des investissements, de la gouvernance et de la durabilité du fonds de pension californien CalPERS, longtemps réputé pour son activisme actionnarial, assure la présidence tournante du comité de pilotage du CA100+. Or, **CalPERS a annoncé qu'il voterait contre le projet de résolution présenté par Follow This**. Cette position a choqué les coalitions d'actionnaires les plus engagées et a fait dire à certains que la décision de CalPERS reflétait l'hypocrisie de la plupart des investisseurs sur le climat.

**Anne Simpson a justifié la position de CalPERS** en précisant que cela ne signifiait pas que le fonds estimait que l'action de BP sur le climat était convenable et en expliquant que la compagnie s'était déjà engagée auprès des actionnaires à poursuivre le développement de sa stratégie climatique en ligne avec les objectifs de l'accord de Paris. Par ailleurs, elle a ajouté que si les réponses concrètes s'avéraient insuffisantes, **la prochaine étape serait de voter contre le renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration**. D'autres investisseurs devraient rejoindre la position de CalPERS et il est peu probable que le projet de résolution externe recueille un pourcentage très significatif de suffrages. Néanmoins, quoi qu'il en soit, ces « querelles », que l'on a pu observer lors de [l'assemblée générale du groupe Total](#) en 2020, devraient participer au relèvement (par à-coups) du niveau d'exigence à l'égard de la politique climatique des sociétés.

### Entreprises : forêts, Brésil

#### **Des entreprises font pression sur le Brésil pour qu'il renonce à une loi menaçant la forêt**

Une quarantaine de supermarchés, de chaînes de restauration à emporter et d'autres groupes de renom installés au Royaume-Uni menacent de boycotter les produits brésiliens si les législateurs de ce pays ne renforcent pas les lois pour protéger la forêt amazonienne. Dans une [lettre](#) ouverte adressée le 5 mai 2021 aux députés et sénateurs du Congrès national du Brésil, **les entreprises exhortent les parlementaires à ne pas adopter un nouveau projet de loi** connu sous le nom de [PL 510/2021](#). En vertu de ce projet, la situation foncière des entreprises du secteur privé ou des propriétaires individuels serait régularisée dès lors qu'ils auraient occupé « leurs » terres avant 2014. Selon les règles actuelles, les terres doivent avoir été occupées avant 2011. Les organisations de protection de l'environnement et les représentants des communautés locales dénoncent une démarche qui revient à **légaliser l'appropriation illégale de terres et de forêts domaniales**. De plus, pour recevoir le titre foncier, les nouveaux propriétaires n'auraient plus besoin de faire l'objet d'inspection sur site. Le projet lèverait de nombreuses autres barrières à l'accaparement des terres. Les signataires de la lettre précisent que si la PL 510/2021 ou une législation similaire devait être adoptée, ils « *n'auraient d'autre choix que de reconsidérer [leur] soutien et l'utilisation des produits agricoles brésiliens dans leur chaîne d'approvisionnement* ».

### Investisseurs : santé, États-Unis, restauration

#### **Un projet de résolution demande à McDonald's d'analyser son exposition à l'antibiorésistance**

Dans l'[IE n° 334](#), nous notions que les investisseurs commencent à se mobiliser contre [l'antibiorésistance](#) en soutenant l'initiative Investor Action on Antimicrobial Resistance. Dans ce contexte, l'association de défense des actionnaires spécialisée sur les critères ESG, The Shareholder Commons, a présenté, le 4 mai, un [projet de résolution](#) à l'ordre du jour de l'assemblée générale des actionnaires de McDonald's Corporation qui se tiendra le 20 mai prochain. **La proposition a été co-déposée** par le Trinity College de l'université de Cambridge et la société de gestion française Amundi AM.

Les supporters de cette résolution soulignent que l'utilisation excessive d'antibiotiques dans l'élevage d'animaux à des fins alimentaires contribue à la résistance aux antimicrobiens et menace la santé mondiale en réduisant l'efficacité des antibiotiques. Outre les pertes en vies humaines et l'augmentation de la pauvreté qui en résultent, **la résistance aux antimicrobiens pourrait faire baisser le PIB mondial** de 3 % d'ici 2030 et de près de 4 % d'ici 2050.

**Cette résolution externe demande à McDonald's** de commander et de divulguer une étude sur les coûts externes environnementaux et de santé publique générés par l'utilisation d'antibiotiques dans sa chaîne d'approvisionnement ainsi que ses conséquences pour les actionnaires. Les investisseurs encouragent également l'entreprise à prendre des mesures – notamment en discutant d'un scénario optimal et global au niveau de l'industrie alimentaire – afin d'éliminer ou d'internaliser les coûts de la résistance aux antimicrobiens, et à décrire comment les politiques et procédures de l'entreprise, telles que le lobbying, pourraient affecter la réalisation de ce scénario.

### Peuples autochtones : droits et libertés, Népal, banques

#### La BEI reconnaît des lacunes dans le financement d'un projet de transport d'électricité au Népal

La Banque européenne d'investissement (BEI) a octroyé un prêt de 100 millions d'euros en 2015 pour étendre le réseau de transport d'électricité du Népal, connecter de nouveaux projets hydroélectriques au réseau national et faciliter les échanges d'électricité transfrontaliers avec l'Inde. Mais, en 2018, **une plainte déposée par des groupes de la société civile népalaise auprès de la BEI** a mis en évidence une mauvaise analyse des impacts environnementaux et sociaux d'un projet de ligne de transport d'électricité dans le couloir de Marsyangdi et l'absence de consultation des communautés locales en vue d'obtenir leur consentement. En l'état, la ligne de transport, qui traverse les terres ancestrales de plusieurs groupes autochtones, affectera des centaines de ménages qui perdront leurs terres.

Le 23 avril dernier, la BEI a reconnu qu'une enquête avait révélé que certaines des allégations « *concernant des lacunes dans la mise en œuvre* » de ses politiques environnementales et sociales étaient « *partiellement fondées* ». Elle a ajouté qu'elle avait élaboré un plan d'action correctif environnemental et social, qu'un expert local indépendant l'aidera à instaurer ses recommandations et qu'elle lancera une consultation publique pour revoir sa politique et ses normes. Si le développement des énergies propres est déterminant pour les pays émergents, il peut également être source de violations des droits et libertés. Le Business & Human Rights Resource Centre (BHRRC), installé à Berlin, a ainsi enregistré, **dans le monde, environ 200 allégations de violations des droits fonciers et d'abus des droits des peuples autochtones**, de déplacements de populations, de violences et de menaces au cours de la dernière décennie liées à des projets d'énergie renouvelable.

---

## ENTREPRISES

---

### Certification : États-Unis, énergies renouvelables

#### L'énergie photovoltaïque est exposée au travail forcé dans la région du Xinjiang

La Solar Energy Industries Association (SEIA) est la principale association professionnelle étasunienne de l'industrie de l'énergie solaire. La SEIA a publié le 29 avril un ensemble de **directives volontaires** à l'attention des fabricants de panneaux solaires pour les aider à exclure de leurs produits les composants fabriqués à l'étranger qui auraient recours au travail forcé. Certains législateurs américains ont, en effet, exprimé leur inquiétude quant au fait que **l'industrie dépendait de matériaux** – notamment du silicium polycristallin ou polysilicium utilisé dans la fabrication des panneaux – **liés aux camps de travail situés dans la région chinoise du Xinjiang** et dans lesquels une partie de la communauté musulmane **ouïgoure** est enrôlée de force.

D'après le cabinet allemand Bernreuter Research, 45 % du polysilicium mondial proviendrait du Xinjiang. **Le protocole de la SEIA prévoit** une traçabilité rigoureuse des composants et des matériaux

et recommande aux entreprises de faire auditer la mise en œuvre des procédures par un tiers. À la fin de l'année dernière, la SEIA a commencé à exhorter ses membres à quitter la région du Xinjiang et leur demande désormais d'être en mesure de garantir, d'ici juin, que leurs produits ne sont pas exposés au travail forcé. Cette initiative intervient alors qu'un [projet de loi](#) est actuellement en discussion à la Chambre des représentants des États-Unis **pour interdire l'importation de marchandises produites dans le Xinjiang** à moins que les autorités douanières américaines ne déterminent qu'elles n'ont pas été fabriquées par des détenus, des travailleurs forcés ou soumis à des sanctions pénales.

### Fiscalité : États-Unis, distribution

#### En Europe, Amazon affiche une forte progression de ses ventes, mais ne paye pas d'impôt

Installée au Luxembourg, Amazon EU Sarl gère les ventes d'Amazon pour le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, l'Espagne et la Suède. Selon ses [comptes](#) déposés au Grand-Duché, l'entreprise a réalisé en 2020 un **chiffre d'affaires record de 44 milliards d'euros** (soit une augmentation de 36 % par rapport à 2019), mais une perte de 1,2 milliard d'euros. Résultat, elle n'a pas payé d'impôt sur les sociétés. Elle a même bénéficié d'un crédit d'impôt de 56 millions d'euros qu'elle peut reporter sur ses revenus futurs. Par ailleurs, elle profite d'un déficit reportable qui s'établit désormais à 2,7 milliards d'euros.

Cette situation a fait réagir une partie de la classe politique qui y voit une poursuite des pratiques d'évasion fiscale d'Amazon, **qui lui évitent de « verser équitablement dans le pot commun pour le bien commun »** alors qu'elle dispose des services publics des pays où elle réalise son chiffre d'affaires, de leurs infrastructures et d'une main-d'œuvre formée et en bonne santé. En ce qui concerne le groupe, en 2020, les [comptes](#) d'Amazon présentent un chiffre d'affaires de 386 milliards de dollars (dont 32 % réalisés en dehors des États-Unis), un résultat imposable de 24,2 milliards de dollars et un montant d'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de 2,9 milliards de dollars (dont 743 millions à l'étranger).

**Social : Suisse, construction.** La fédération syndicale internationale IndustriALL Global Union a lancé, le 3 mai, une [action](#) internationale à l'encontre de la société LafargeHolcim. Elle demande au groupe de droit suisse de reconnaître les syndicats mondiaux ; de respecter les normes de santé et de sécurité de l'OIT ; de régler la sous-traitance au sein de l'entreprise ; et d'inclure la dimension sociale dans les transformations de l'entreprise relatives au changement climatique et à la digitalisation.

---

---

## Bulletin d'abonnement

Prix de l'abonnement d'un an à **Impact Entreprises**, soit 22 lettres électroniques : 117 euros.

ORGANISATION/SOCIETE
NOM/PRENOM
ADRESSE
CODE POSTAL/VILLE

Adressez vos commandes d'abonnement à :

CFIE, 19 rue des Trois Frères – 75018 Paris